



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire

Section Guadeloupe

mail: snpes971pjj@gmail.com



PàP, le 23 mai 2017

NOU PA KA LAGÈ

Après cinq jours de mobilisation, **les personnels en grève (60%)** restent déterminés pour obtenir la satisfaction de leurs légitimes revendications :

- **Des moyens pour une prise en charge de qualité pour les jeunes en difficulté**
- **La bientraitance, le respect et la sécurité des personnels PJJ Guadeloupe**
- **Le maintien de l'organisation actuelle du temps de travail (en milieu ouvert, insertion et DT)**
- **Le maintien du doublage des nuits en hébergement**
- **Un véritable dialogue social**

Au terme des différentes audiences de négociations (les 15, 16 et 18 mai 2017) avec la DTPJJ (direction territoriale PJJ), les revendications restent cristallisées autour de deux points :

- **Le maintien de l'organisation du temps de travail en Milieu Ouvert, Insertion et DT (fermeture des services le mercredi après-midi selon la Charte des temps)**
- **Le maintien du doublage des nuits sans condition (expérimenté depuis 2015)**

A l'audience d'hier (22 mai 2017), une fois de plus nous avons assisté à un dialogue de sourd et méprisant de la DTPJJ.

Alors que nous sommes toujours en grève et sans protocole de fin de conflit, la DTPJJ s'est étonnée de notre demande de poursuite de négociation, en arguant d'avoir déjà apporté des réponses.

Les comptes rendus de négociation rédigés unilatéralement par la DTPJJ nous sont parvenus dans la journée (22 mai) et nous avons constaté qu'ils ne reflétaient pas nos discussions, et que les réponses apportées étaient loin de nous satisfaire.

Au vue de l'impossibilité d'évoluer dans ce conflit, nous avons fait la **proposition d'une médiation.**

Nous avons sollicité une **audience en urgence auprès du préfet, du président de Région, de la Présidente du conseil départemental.**

NOU PA KA LAGÈ

NOUS NE LACHONS RIEN RENFORCONS LA MOBILISATION